

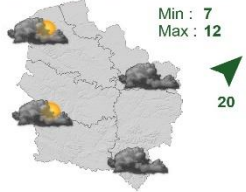


- COLZA : Larves d'altises toujours présentes : à surveiller.
- CÉRÉALES D'HIVER : Surveiller au cas par cas et selon les situations pucerons et limaces.
- MAÏS : Carte risque pyrale 2018.
- ENQUETE SATISFACTION : Votre avis nous intéresse (voir page 6).

## METEOROLOGIE

### Prévisions météo

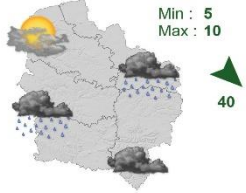
#### Mercredi 15 Novembre



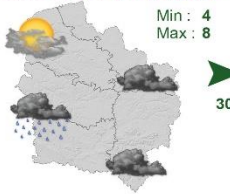
#### Jeudi 16 Novembre



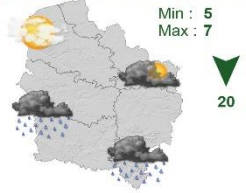
#### Vendredi 17 Novembre



#### Samedi 18 Novembre



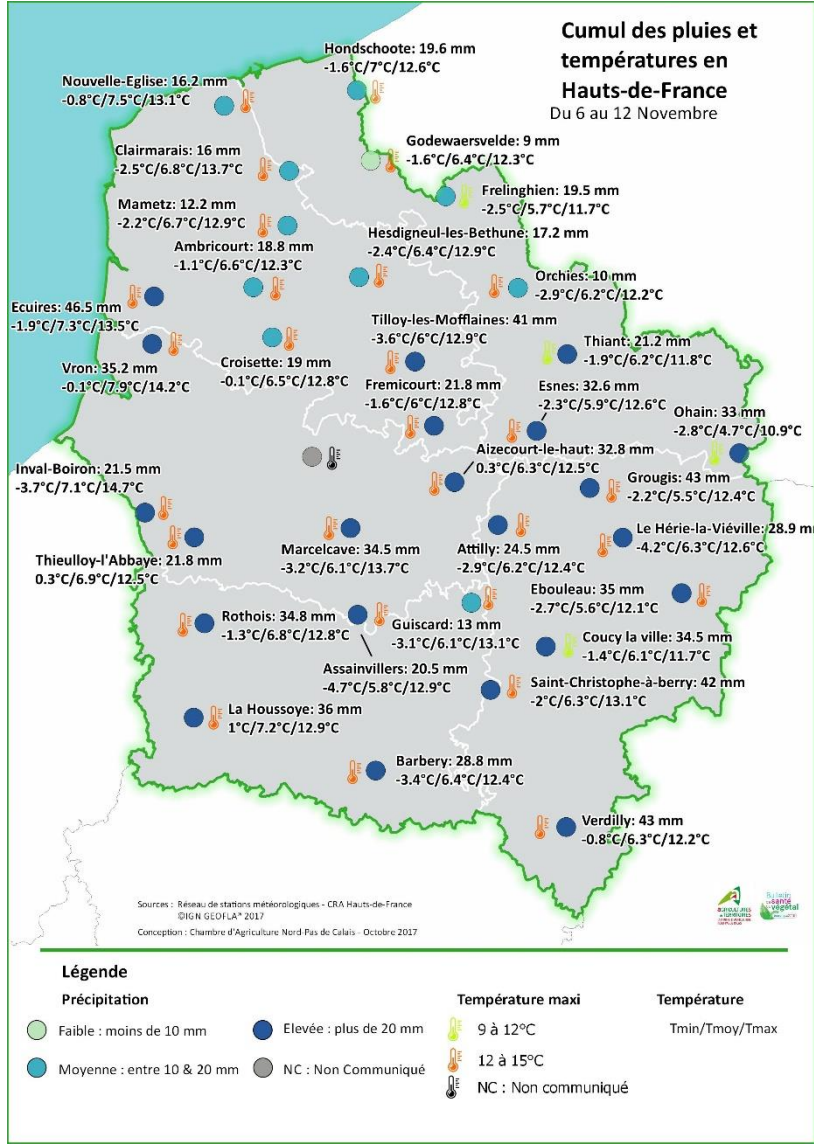
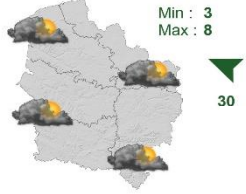
#### Dimanche 19 Novembre



#### Lundi 20 Novembre



#### Mardi 21 Novembre



#### Légende

- |                            |                        |                     |                               |
|----------------------------|------------------------|---------------------|-------------------------------|
| Faible : moins de 10 mm    | Élevée : plus de 20 mm | 9 à 12°C            | Température<br>Tmin/Tmoy/Tmax |
| Moyenne : entre 10 & 20 mm | NC : Non Communiqué    | 12 à 15°C           |                               |
|                            |                        | NC : Non communiqué |                               |

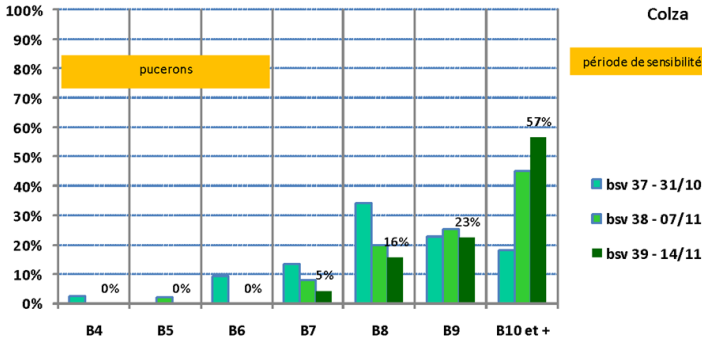
## Stades : de 7 à plus de 10 feuilles

44 parcelles ont été observées cette semaine.

95 % des parcelles ont désormais au moins 8 feuilles.

Les colzas commencent à montrer des rougissements sur les feuilles, ce qui peut traduire une réaction aux conditions plus froides, ou une faim d'azote.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza rougissement  
C. Gazet – CA 59/62

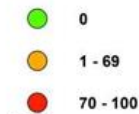
## Larves de grosses altises : nombre de parcelles concernées stable, continuer la surveillance dans chaque parcelle

Le nombre de parcelles où la présence de larves a été observée est stable : 27 parcelles contre 28 la semaine dernière.

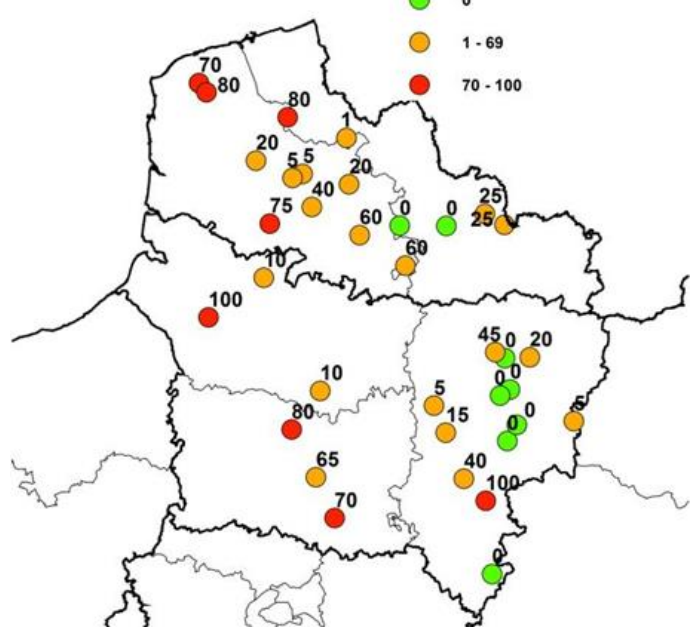
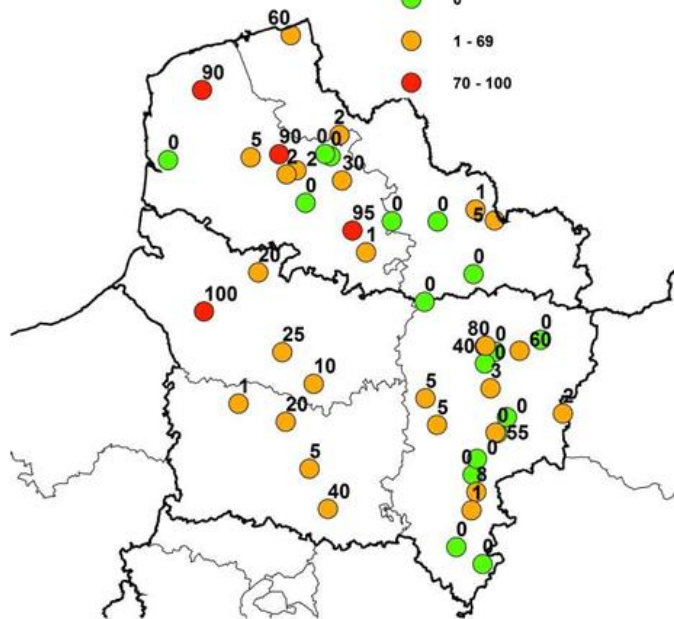
### BSV du 07/11

### BSV du 14/11

% de plantes avec larves ou galeries d'altises



% de plantes avec larves ou galeries d'altises

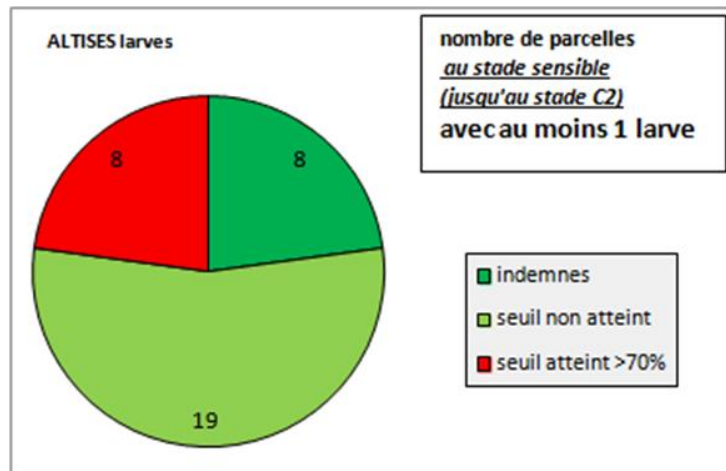


Le pourcentage de plantes atteintes est très variable (1 à 100 %), avec une moyenne de 42 %, il est en nette augmentation en comparaison à la semaine dernière (29 % dans le BSV précédent).

**8 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité** (contre 5 la semaine dernière) avec 70 à 100 % des plantes touchées.

8 extractions sur 11 réalisées avec la méthode Berlèse donnent de 2 à 4 individus. Une parcelle présente 35 individus.

Informations sur la méthode Berlèse (tutoriel vidéo) : <https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0&t=1s>



La variation du pourcentage de plantes touchées et du nombre de larves par plante **montre qu'il faut raisonner le risque à la parcelle.**

**Seuil larves d'altises :**

**70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.**

**Prévisions du développement larvaire :** cf. modèle BSV précédent



Colza méthode Berlèse  
C. Gazet – CA 59/62



Larves altise  
C. GAZET – CA 59/62

**Maladies**

On signale la présence assez fréquente de macules de **phoma** : 26 parcelles avec 2% à 80% des plantes touchées (moyenne à 27%, un peu plus élevée que la semaine dernière).

**Rappel :** Le moyen de lutte le plus efficace contre la maladie est le choix d'une variété résistante.

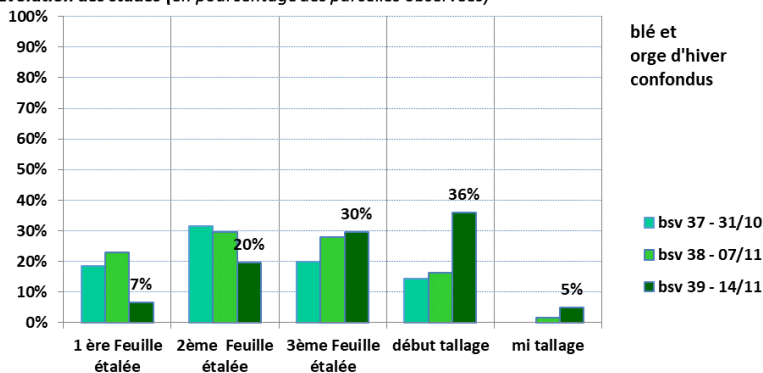
La présence d'**oidium** est notée sur une parcelle.

# CÉRÉALES D'HIVER

50 parcelles de blé et 12 parcelles d'orge d'hiver ont été observées cette semaine.

## Stades

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



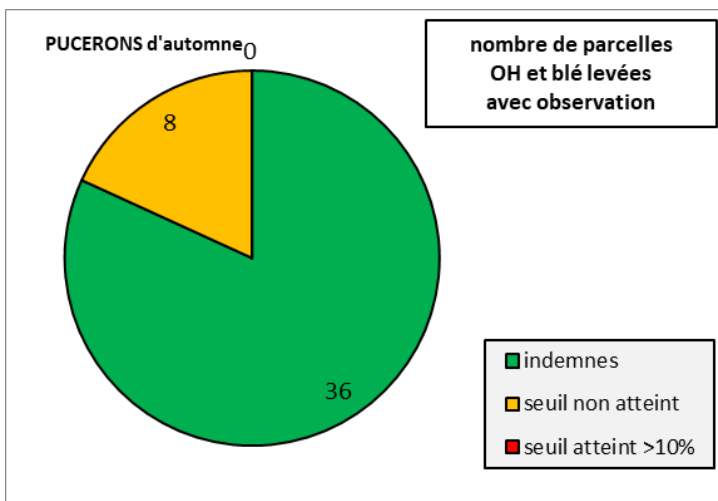
Orge d'hiver - stade tassage  
C. GAZET – CA 59/62)

**Limaces : vu le développement des cultures, le risque devient de plus en plus faible mais quelques dégâts épars sont observés**

**On capture toujours des pucerons dans le réseau.**

En blé et orge, sur les 62 parcelles observées, 8 présentent des pucerons d'automne

Il convient d'adapter les éventuelles protections aux différents cas parcellaires prenant en compte la persistance de la protection de la semence, la présence de pucerons depuis plus de 10 jours ou protection foliaire déjà effectuée).



**Seuil de nuisibilité pucerons automne, jusqu'au stade début tassage : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.**

## MAÏS

### Evaluation du risque pyrale du maïs pour 2018

Le niveau d'attaque de la pyrale du maïs peut se définir à partir d'un niveau de risque potentiel. Celui-ci prend en compte le nombre de larves présentes dans les cannes de maïs à la récolte précédente:

- moins de 0,5 larve par pied, le risque est faible (point vert) ;
- au-delà de 0,8 larve par pied, la zone est à risque fort (point rouge), les cultures de maïs à venir sur ces parcelles ou à proximité, sur précédent maïs ou non, nécessiteront une forte vigilance ;
- entre 0,5 et 0,8 larve par pied, (point orange) le niveau d'infestation à venir dépendra des choix agronomiques du maïsiculteur : broyage des cannes, labour, rotation, mode d'implantation de la culture suivante...



Casse de la tige sous l'épi



Sciure



Larve de pyrale

Archives - C. GAZET – CA 59/62

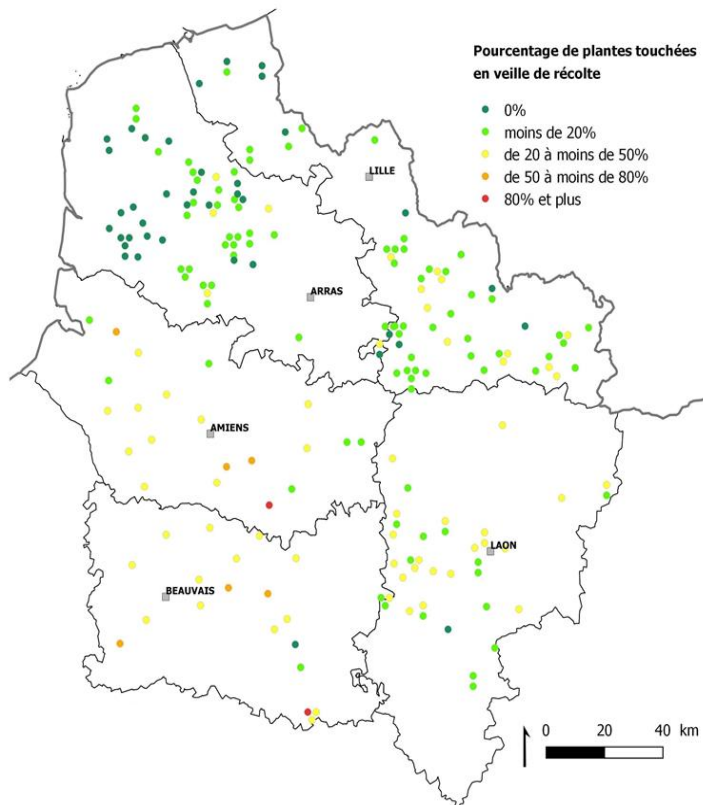
Il s'agit d'une **évaluation prévisionnelle** du risque de présence de l'insecte pour l'année 2018, avant l'application des méthodes prophylactiques de l'automne 2017.

**Pour analyser ce risque**, nous réalisons en veille de la récolte les comptages de plantes présentant au moins un symptôme de dégât de pyrale : casse de plante, sciure, trou de dans la tige, dégâts sur épi... Ces comptages sont ensuite convertis en nombre de larves par plante.

La carte ci-contre présente le nombre de plantes présentant au moins un symptôme. Une analyse des données brutes des observations montre **une progression de la présence** de la pyrale dans tous les départements par rapport à 2016. Dans le Pas-de-Calais et la partie nord-ouest du Nord, le niveau de présence reste très faible dans quasiment toutes les situations (de 0% à moins de 20% de pieds présentant un symptôme de présence de pyrale). Dans la partie sud-est du Nord, on observe une augmentation significative des situations à plus de 20% de plantes avec symptôme. En Picardie, la grande majorité des situations est à plus de 20% de plantes avec symptôme, et localement à plus de 50%.

Ces comptages sont ensuite convertis en nombre de larves par plante. La carte ci-dessous fait la synthèse de ces comptages exprimés en nombre de larves par plante. Par rapport à l'automne 2016, **le nombre de situations à risque (points orange et rouges) est en progression en Picardie**. Comme en 2016, les départements du Nord et du Pas-de-Calais restent en risque faible (points verts).

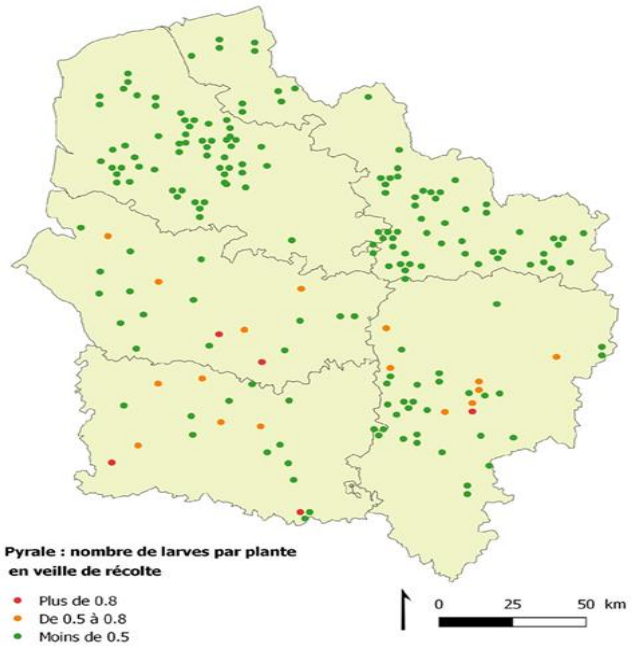
Pourcentage de pieds de maïs touchés par la pyrale  
Hauts de France - Automne 2017



Les zones à "risque pyrale du maïs" seront celles où l'on a observé à l'automne, avant récolte du maïs 2017, **des populations larvaires supérieures à 0,8 larve par pied en moyenne**. Dans ce cas les parcelles 2018 en monoculture ou à proximité du comptage seront en zone à risque et nécessiteront une forte vigilance.

Si les comptages larvaires se situent entre **0.5 à 0.8 larve par pied**, les cultures de maïs de 2018 sur la parcelle en monoculture ou sur une parcelle à proximité du comptage seront en zone à **risque moyen**. S'il y a un labour, la destruction des larves diapausantes sera forte et la parcelle de maïs de 2018 sera peu concernée par un risque d'attaque de la pyrale. Par contre, si les cannes sont laissées en surface, la conservation des larves est maximale et le risque devient important pour les parcelles toutes proches ou en monoculture en 2018. Dans le cas d'un maïs ensilage, on considère que pour un comptage larvaire entre 0.5 et 0.8, le risque d'attaque sera peu pénalisant.

En dessous d'un comptage de **0.5 larve par pied**, le risque de dégâts pour un maïs implanté en 2018 dans cette zone sera **très faible**.



## Enquête de satisfaction

Depuis la campagne agricole 2016-2017 (septembre 2016), les Bulletins de Santé du Végétal (BSV) sont réalisés à l'échelle de la région Hauts-de-France.

Dans l'objectif d'une amélioration continue de ces bulletins, nous vous remercions de consacrer quelques instants afin de répondre à cette [enquête](#) (lien cliquable) et donner votre avis sur cette nouvelle version des BSV.



Votre avis est important. Merci.  
L'équipe des animateurs filières.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc6Nus5vee4wXljjOOHizA9NgknJX7undlw3SY92PM3w3MDJ7Q/viewform>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffusées attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : A. Van Boxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropsience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, Claye agri, Defieues, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Temovéo, Tereos, Temoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance  
MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :